L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 29 SEPTEMBRE 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. G. HAMBY.
No 62, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 29 SEPTEMBRE.

BULLETIN.

Après avoir écrit ce titre à tout hasard, nous nous demandons avec inquiétude s'il nous sera possible de trouver les éléments d'un bulletin. La politique endormie à l'ombre de tous les arbres qu'a chantés le poète latin, dans ses églogues, attend le retour de l'hiver pour agiter et passionner le pays. Nos hommes d'Etat sont pour le moment en contemplation devant les chefs-d'œuvre de la nature; les uns voyagent, les autres se reposent. Celui-ci relit ses discours sous les chênes de son parc; celui-là s'est fait chasseur et pêcheur: on ne le voit jamais que le fusil ou la ligne à la main.

Mais nous touchons à la fin de la villégiature. Les premières fraicheurs de l'automne donneront bientôt à tout ce monde le signal du retour, et chacun reprendra ses préoccupations et ses [illegible].

Washington continue en attendant à fixer les regards de ceux qui prennent intérêt aux affaires publiques. M. Crampton, ministre d'Angleterre aux Etats-Unis, a communiqué à M. Marcy la dépêche de lord Clarendon au sujet du bombardement de Greytown. Lord Clarendon s'exprime avec la plus grande circonspection. On voit évidemment que bien que l'Angleterre condamne l'inutile cruauté exercée vis-à-vis de ces [illegible] mosquitiennes, elle ne se soucie pas cependant de s'aliéner le bon vouloir du gouvernement américain en lui faisant de sévères remontrances. La question d'Orient suffit à John Bull; il n'a pas envie de s'attirer de nouveaux embarras, et il a raison. Quand il aura fini avec le czar, peut être tournera-t-il ses regards vers le frère Jonathan qui s'amuse à bombarder de chétifs villages.

Voici pour le gouvernement anglais. Avec la France nous avons aussi une toute petite difficulté au sujet de l'affaire Dillon. Nous pensions que les choses s'étaient arrangées à l'amiable; mais il paraît que l'on ne s'est pas encore complètement entendu. M. Marcy a envoyé une très longue dépêche au ministre américain à Paris pour justifier la conduite des agens des Etats-Unis à San Francisco. Non seulement il approuve leur conduite, mais il adresse de sévères reproches au consul français. Allons, M. Dillon va devenir l'occasion d'un échange de notes entre les deux gouvernemens, mais nous espérons bien que l'on se mettra d'accord et que l'on ne se fâchera ni d'un côté ni de l'autre.

Londres, Paris,—nous sommes en pleine civilisation. Quittons ces brillantes capitales. Là bas, à l'est, voilà les Chinois qui menacent les intérêts étrangers. Le commissaire des Etats-Unis a transmis à Washington d'importantes dépêches. On pense que M. Marcy enverra à M. McLane l'ordre de garder entre les divers partis la plus parfaite neutralité et de reconnaître le gouvernement *de fait*, quel qu'il soit. Le roi est mort, vive le roi! C'est le meilleur système politique, selon M. Marcy. En le mettant en pratique on est toujours du côté du plus fort, du vainqueur, de l'heureux du jour. Qu'il tombe le lendemain et que son ennemi le remplace, cet ennemi deviendra notre ami. Sans être Chinois, M. Marcy a deviné cela, et si ses instructions à M. McLane indiquent que les principes politiques et religieux dont s'inspirent les habitans du Céleste Empire lui sont parfaitement indifférens, du moins démontrent-elles que le secrétaire d'Etat tient à sauvegarder nos intérêts dans le pays des magots.

Sortons de Chine et revenons en Amérique—par le Pacifique, si vous le désirez. C'est un véritable voyage de circum-navigation. Nous avions la naïveté de croire qu'avec Kansas et Nebraska, le besoin de nouveaux territoires ne se ferait pas sentir aux Etats Unis avant au moins un an. Quelle candeur et quelle innocence! Voilà qu'il s'agit déjà d'organiser trois autres territoires au sud de Kansas. Ce pays n'est peuplé que de sauvages, mais qu'importe! L'essentiel c'est de créer des territoires,—les habitans viendront après. En attendant, les Cherokees formeront la population de l'un des territoires, les Creeks celle de l'autre, et les Chactas ainsi que les Chickasaws celle du troisième. Chickasaws, Chactas, Creeks et Cherokees deviendront citoyens des Etats-Unis! Nous verrons qu'un bill sera présenté à la prochaine session du Congrès et voté à l'unanimité.

La géographie de notre pays commence à devenir trop compliquée pour notre mémoire. Nous nous rappelons à peine le nombre des Etats de l'Union et moins encore celui des territoires. Grand peuple, cesse de créer de nouveaux Etats ou nous cesserons d'en tenir compte.

Nous aurions bien encore un mot à dire sur les candidatures qui viennent de proclamer les whigs de New-York, mais nous serions obligés de faire de la politique, ce dont nous n'avons pas le moindre désir et ce que nos abonnés souhaitent probablement encore moins que nous. Le silence sur un sujet aussi aride leur fera, nous le savons, beaucoup plus de plaisir. Aussi, nous taisons-nous.

EUROPE.

L'Arabia est arrivé à New York le 21 de ce mois. Les journaux de Baltimore renferment quelques bribes des avis européens apporté par ce steamer.

De nouvelles négociations ont été ouvertes en Allemagne pour amener la conclusion de la paix. L'Autriche et la Prusse font tous leurs efforts pour mettre fin à la guerre.

Le [illegible] Nicolas se disposait à [illegible].

Une partie des troupes faisant partie de l'expédition de la Crimée était embarquée à Varna le 2 courant.

La G[illegible] a refusé de payer à la Turquie l'[illegible] que réclame celle-ci.

Rien de nouveau dans les principautés.

De brillantes manœuvres ont eu lieu au camp de Boulogne en présence de l'empereur et du prince Albert.

Le général Bodisco, ex-commandant de la forteresse de Bomarsund, est arrivé à Paris avec les autres prisonniers de guerre.

La réponse du czar à la dernière proposition de l'Autriche a été envoyée en double à Vienne et à Berlin. L'empereur discute une à une les propositions qui lui sont faites et expose minutieusement les raisons qui l'empêchent de les accepter. Il ajoute qu'il a retiré ses troupes des principautés par déférence pour les intérêts allemands et qu'il attendra de l'autre côté du Pruth soit l'attaque de l'ennemi soit les ouvertures de paix.

Ismael-Pacha, qui s'est distingué à Kalafat, a été promu à un commandement supérieur dans l'armée d'Asie.

Tous les ouvrages de Bomarsund ont été détruits. Quelques frégates à vapeur croisent encore entre les îles.

Les Russes ont fait tous les préparatifs nécessaires pour incendier Odessa, Galatz et plusieurs autres villes, dans le cas où ils seraient obligés de les abandonner.

L'Autriche a déclaré qu'elle ne rappellerait pas son ambassadeur de St. Petersbourg, mais qu'elle augmenterait les forces qu'elle a dans les principautés.

Les libéraux allemands sont tous fort hostiles à la Russie. Il existe en Hongrie des symptômes de rébellion.

Des dépêches de Dantzick annonçaient que l'amiral Napier devait partir le 9 septembre de Led Sund à bord du *Gladiator*, qui sera accompagné de deux autres navires, le *Cumberland* et le *Belle Isle*, pour retourner en Angleterre.

Une forte députation de la diète suédoise a demandé l'occupation de l'archipel d'Aland.

Le choléra et les élections préoccupent vivement le peuple en Espagne. Les émeutes de Salamanca ont été réprimées et la junte dissoute.

La corvette américaine *St. Lawrence* est arrivée à Malte le 30 août.

Arrivée du Crescent City.
Nouvelles de la Havane.

ARRIVÉE DU GÉNÉRAL CONCHA.—RÉJOUISSANCES PUBLIQUES, &c. &c.

Le steamship *Crescent City*, de la malle des Etats-Unis, venant de New-York via Havane, est entré hier après-midi dans notre port. Le *Crescent City*, parti de New York le 18 courant, est arrivé le 25 au matin, à la Havane, d'où il est reparti le même jour après avoir débarqué quarante-cinq passagers. Il a porté à la Nouvelle-Orléans soixante-cinq passagers et un chargement considérable de marchandises.

L'état sanitaire de la Havane était des plus satisfaisant. La fièvre avait complètement disparu et les voyageurs arrivaient dans cette ville de tous les points des Etats-Unis. Les récoltes de l'île étaient magnifiques.

Le général Concha est arrivé le 21 courant, à bord du steamer de guerre *Francisco de Asis*. Au moment où ce steamer passait devant le Moro un salut de douze coups de canon l'a accueilli. On dit qu'un honneur semblable est sans précédent dans l'histoire de la capitainerie de Cuba.

L'entrée du général dans la ville a été le signal des réjouissances publiques; sa marche à travers les rues a été triomphale. Le coup-d'œil était, dit-on, grandiose: des arcs de triomphe avaient été dressés sur le chemin qu'il devait parcourir, et les maisons, pavoisées le jour, ont été splendidement illuminées à la nuit. Rien n'avait été épargné pour la réception du nouveau capitaine-général, et les fêtes ont duré trois jours sans que l'enthousiasme de la population se refroidit. Les affaires, pendant ce temps, ont été complètement suspendues; il n'y avait qu'une préoccupation, le plaisir, et qu'un cri: «Vive Concha!—Vive la Constitucion!—Vive la Liberté!»

Aux dernières dates, le marquis de la Pezuela n'était pas encore embarqué pour l'Espagne.

Les journaux que nous avons reçus de la Havane sont littéralement pleins des récits des fêtes; ils contiennent aussi une proclamation du général Concha, du 23 août. Dans ce document le général dit aux Cubanais qu'il éprouve pour leur bonheur la plus vive sollicitude; il les exhorte à la fidélité et au patriotisme, et il leur promet une protection libérale et une justice entière. Une seconde proclamation, adressée à l'armée, exprime l'espérance qu'elle conservera sa discipline et sa constance. Le second commandement politique et militaire du département de l'ouest de l'île, a été donné, par un décret spécial, au feld-maréchal Joachim de Manzano.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

NOUVELLES D'EUROPE DE QUATRE JOURS PLUS RECENTES.
Arrivée de l'Alps.

Calme sur le marché au coton.
AMELIORATIONS SUR LES CEREALES.

New York, 28 septembre—Le steamer Alps est arrivé ici avec des nouvelles de Liverpool jusqu'au 13 courant conséquemment plus récentes de trois jours que celles reçues par l'Arabia. Il annonce que le marché au coton de Liverpool avait été calme depuis le départ de l'Arabia. La circulaire de Hollingshead, Tetley & Co. de la veille du 13, dit que les demandes de coton pour l'exportation ont été très mo[illegible]. Les ventes durant les trois jours ne s'étant élevées qu'à 18 000 balles, dont 3000 prises par les spéculateurs et 2000 par les exportateurs. Les [illegible] attendaient l'arrivée du Baltic, avec des nouvelles des Etats-Unis.

Le marché aux céréales avait subi une légère amélioration; la farine était en demande active, et [illegible] le Western Canal et 33 sh. l'Ohio. Il y a eu de bonne demande pour le blé à 7 sh. 6 d. [illegible] le rouge et 9 [illegible] blanc. Le maïs [illegible] jaune et 35 sh. le blanc, par baril. Le porc était en hausse mais n'avait pas changé de [illegible]. Le bœuf [illegible] et le jambon était demandé. Le [illegible] avait éprouvé une légère hausse et se vendait bien.

NOUVELLES GENERALES.
Départ de l'Expédition de la Crimée.
Les Autrichiens en Valachie.

New-York, 18 sept.—Les nouvelles par l'Alps annoncent d'une manière positive que l'expédition de la Crimée a enfin mis à la voile. Les dépêches de Varna comprenaient quatre cents navires et une grande quantité de chaloupes et radeaux. On estime le nombre total des troupes de l'expédition à 60,000 hommes.

On pensait que la flotte aurait atteint sa destination le 8 septembre.

Principautés.—L'armée autrichienne est entrée en Valachie et 4000 hommes sont allés occuper Bucharest le 6 courant.

Arrivée du steamer America.

New York, 28 septembre.—Une dépêche datée de ce matin d'Halifax annonce que le steamer America, de la ligne Cunard, venait d'entrer dans le port. (Nous recevrons probablement aujourd'hui les nouvelles du 16, par ce steamer.—*Ed.*)

Steamer America.—Ce steamer, parti de New-York, est entré à Liverpool le 11 courant.

Emeute à Cincinnati—27 septembre—Une rixe a eu lieu hier soir dans notre ville, entre les protestants allemands et catholiques. On dit que ces derniers ont été les agresseurs. Trois personnes ont été tuées.

Politique à New-York, 27 septembre.—La convention anti-Nebraska siégeant à Auburn, a adopté, pour son ticket, les candidats du parti whig; les démocrates *free-soilers* ont choisi pour le leur, le candidat whig à la place de gouverneur.

Choléra à Pittsburg, 27 septembre—Trente personnes sont mortes ici aujourd'hui du choléra.

Marchés de New-York, 27 septembre—La demande de coton a été modérée aux anciens prix. La farine est lourde; le bon Ohio s'est vendu aujourd'hui à $7 37 1/2 et au-dessous.

INCENDIE ET VICTIMES A ST-LOUIS.—Un incendie a éclaté à St-Louis le 18 de ce mois, entre deux et trois heures du matin, et a causé la mort de deux habitans de la Nouvelle-Orléans qui se trouvaient alors dans la première de ces villes. MM. GUSTAVE CATOIR et EDOUARD LUMEN travaillaient avec deux aides à des pièces d'artifice. Ils s'étaient établis dans une petite maison en briques à deux étages: au rez-de-chaussée se trouvaient la poudre, les bombes, fusées, etc. Le jeune Catoir et ses trois compagnons dormaient à l'étage supérieur. Au milieu de la nuit du 18, on entendit une explosion: le feu avait pris aux matériaux inflammables du rez-de chaussée et la maison avait sauté. L'étage supérieur s'affaissa sur le sol et prit feu; les deux employés de Catoir se sauvèrent, mais ce dernier périt dans les flammes ainsi que Lumen. Leurs cadavres ont été retrouvés le lendemain, mais affreusement brûlés. Le jeune Catoir avait ici de nombreux amis que sa triste fin va douloureusement impressionner.

Les deux employés de l'infortuné Catoir, dont il est question plus haut et qui ont échappé à cet affreux sinistre, sont MM. BEAUGRAN et AUGUSTE. Le premier, M. Beaugran, est connu parmi nous comme un artiste de grand talent, attaché depuis un an au théâtre d'Orléans; le second, M. Auguste, est, si nous ne nous trompons, l'intrépide aéronaute qui a fait ici plusieurs ascensions.

LA MALLE.—La malle aux journaux de New-York ne nous est point parvenue hier. Nos journaux européens ne nous ont pas été transmis. Nous avons néanmoins reçu notre correspondance parisienne que l'on trouvera plus loin.

KNOW NOTHINGS.—Les Know-Nothings viennent de triompher aux élections municipales d'Alton, dans l'Illinois. Tous les candidats de l'ordre mystérieux ont été élus. Le peuple a procédé avec le plus grand calme au choix des ses officiers.

LA FIÈVRE JAUNE A BATON-ROUGE.—L'*Advocate* de Baton-Rouge nous apprend que la fièvre jaune a éclaté dans la caserne de cette ville et que plusieurs soldats en avaient déjà été victimes. Six ou sept cas ont été signalés dans la ville même. Les médecins ne considèrent pas cependant la maladie comme épidémique.

EL COMPILADOR.—A partir du 1er octobre ce journal sera publié deux fois par semaine: le jeudi et le dimanche. Dès ce moment le *Compilador* ne se bornera plus aux traductions et à la reproduction des articles des journaux américains et étrangers, mais il entrera pour son compte dans la presse militante du pays et défendra [illegible] plus spécialement les intérêts espagnols en Amérique. Les commerçants qui désireraient s'adresser à cette partie de notre population ne sauraient mieux faire que d'envoyer leurs annonces à ce journal. Les prix d'insertion du *Compilador* seront les mêmes que ceux des autres journaux de la ville.

COLLÉGE DE LA LOUISIANE—Nous avons reçu un exemplaire du catalogue des professeurs, employés et élèves du Collége de la Louisiane. La direction de cette excellente institution se compose de MM. LOUIS DUFAU (président), C. BISBEE, GUSTAVE LEROY, CHRISTOVAL MOREL, W. BATTIER, VALCOUR LABARRE et HENRY BURNS.

Le corps des professeurs est ainsi composé: Louis Dufau, professeur de langues anciennes; C. Bisbee, professeur de philosophie et de littérature anglaise; P. T. Turnley, professeur de tactique militaire et des mathématiques appliquées au génie civil; Dr Pierre Lafon, professeur de physiologie et d'anatomie; George J. Gilbert, professeur de mathématiques; Wm. H. Brewer, professeur de physique et de chimie; James B. Gilbert, professeur d'anglais et d'élocution; Henry L. Burns, second professeur de mathématiques; F. Richardson, principal du département primaire; J. J. Gentil, professeur de français, d'histoire et de langues anciennes; M. Emile Chevalier, professeur de français, de littérature et d'histoire; C. Clerc, professeur de français; Victor Sbeliha, professeur d'allemand; Th. Schmoheit, professeur de musique; Edouard Casères, maître d'escrime. Il y aura aussi un professeur d'espagnol et un maître de danse.

SANTO-DOMINGO.—Les derniers avis de Santo Domingo sont du 26 août: à cette date la fièvre jaune sévissait dans le port et faisait beaucoup de victimes.

CHRONIQUE LOCALE.
Premier District.

AMENDES.—Thomas Filkins a frappé un de ses camarades; [illegible] lui a coûté $10. Mike Hamilton a dépensé deux fois ce montant pour s'être servi d'un bâton contre un autre individu.

ACCUSATION DE VOL.—John McKeon, John Pelerin et Peter Gro[illegible] le 4 du mois prochain, s'il est vrai qu'ils aient volé, au coin des rues Lafayette et Levée, un sac de voyage contenant des vêtements et une somme de $30.—La police n'a pas encore arrêté James Kearns qui n'est pas étranger à la petite transaction.

NE VOUS BATTEZ PAS.—Le 3 mai dernier, la police du premier district arrêta, à bord du brick Florence quatre hommes de couleur dont trois étaient accusés d'avoir recélé un nègre dans l'intention de le faire évader de chez son maître. Le quatrième [illegible] devait donner un témoignage contre les autres. Les prévenus furent écroués et ce n'est qu'hier qu'ils ont subi un interrogatoire à la suite duquel le recorder ne trouvant contre eux aucune preuve, ordonna leur mise en liberté.

Deuxième District.

INCENDIAIRE.—Margaret Drummond, que le recorder avait fait arrêter, il y a quelques temps, sous prévention d'avoir mis le feu à la maison de Jacob Wel[illegible], dans la rue Moulineau, a été envoyée hier, après interrogatoire, devant la Première Cour de District. Les dépositions ont établi que Margaret, en quittant la maison d'où elle avait été chassée, avait mis le feu au matelas de son lit et à des morceaux de linge qui se trouvaient dans un vieux panier sous le lit.

ACQUITTÉS.—Samuel Hamilton et la fille de couleur Louise, contre lesquels avait été portée l'accusation de tenir une maison de débauche dans la rue Bienville, ont subi hier un interrogatoire et ont été acquittés.

INCENDIE.—Hier, vers une heure et demie du matin, on s'est aperçu que le feu avait pris dans une chambre située au No 14, passage de la Bourse, au premier étage occupé par le Dr Heyman. [illegible]

Troisième District.

ASSASSINATS.—Peter Williams, James McCinty, et Denis Moran sont accusés d'avoir assassiné [illegible].

ENTRE FEMMES—Mlle Margaret Cavanaugh et Mlle Jane Wills [illegible] se sont battues hier. [illegible]

ENQUÊTES.—Le coroner a procédé hier, à l'hôpital de Charité, à la levée du corps de Samuel [illegible], natif de Baltimore. [illegible] il était âgé de 31 ans.

Une autre enquête a été tenue sur le corps de Mary [illegible], qui est morte [illegible] du poste du premier district. Verdict: mort [illegible] d'intempérance. Mary est née en Irlande et avait environ 45 ans.

LOTERIE DE LA HAVANE.—Tirage du 19 septembre.—No 19593 $80,000; No 23,011, $20,000; No 5413, $10,000; No 7822 $6000; No 15,215 $2000; No 12,418 $2000; Nos 4636, 17,197; 20,092; 26557; 27715 et 29060 $1000 chacun; il y a en outre nombre de lots de $400 et de $200.

RIXE.—Le *Caddo Democrat* du 21 courant nous apprend qu'une rixe a eu lieu récemment à Greenwood. Wm Waddell, jeune homme d'environ dix-huit ans et fils de M. Daniel Waddell, se prit de querelle avec un individu employé comme économe à l'habitation de M. Coleman, et lui tira un coup de pistolet. La blessure reçue par ce dernier est très grave et on craint qu'elle n'ait un dénouement fatal.

MOBILE.—Les habitans de Mobile prennent en ce moment les mesures nécessaires pour établir une ligne de steamers entre leur ville et New York. Les steamers iront jusqu'à Galveston.

DELAWARE.—Les démocrates du Delaware ont désigné Wm Burton comme leur candidat à la place de gouverneur, et M. George R. Riddle comme leur candidat au congrès.

L'EMPEREUR SOULOUQUE.—L'ancien maître de Soulouque, aujourd'hui empereur d'Haïti sous le nom de Faustin 1er, est depuis longtemps établi à St. Louis. C'est du moins ce que disent les journaux de cette ville, qui ajoutent que l'excellent vieillard a reçu dernièrement de son ancien esclave devenu une majesté, plusieurs sacs de café et quelques caisses de sucre accompagnés d'une lettre très affectueuse.

(*Communiqué.*)
Du faubourg Tremé.

Il serait à désirer autant pour le bien-être de tous les paisibles habitans du faubourg Tremé que pour la salubrité publique, que le voyer du second district de cette ville, ou ses députés, voulussent se donner la peine de parcourir cette localité après une de ces pluies diluviennes, semblables à celles que nous avons eues une grande partie de la semaine dernière.

Sans aucun auxiliaire, sans recourir à la science, un simple coup-d'œil alors, leur suffirait pour se convaincre que, telle pente, qui jadis était indispensable et rationnelle, se trouve condamnée aujourd'hui par l'expérience, surtout depuis certains travaux qui y ont été faits, nous voulons parler de l'exhaussement et du pavage de la rue Dumaine, seule et unique *dolution* que la ville de la Nouvelle-Orléans ait faite à ce faubourg aux frais des propriétaires.

La rue Dumaine ayant été exhaussée dans toute son étendue jusqu'à Broad street, les eaux pluviales qui naguère s'échappaient sans encombre se trouvent maintenant enclavées, retenues à droite par le chemin du Bayou, à gauche par l'élévation de la rue Dumaine, de sorte que le canal d'Orléans qui était le récipient naturel de toutes les eaux comprises dans cette section n'en reçoit plus une goutte maintenant. Il s'en suit, qu'elles restent stagnantes dans les ruisseaux, jusqu'à ce qu'il plaise à l'action de notre ardent soleil et à celle de l'infiltration du sol d'en achever l'entière absorption. Quelle incurie!!

Après avoir indiqué le mal, il faut enseigner le moyen de le faire disparaître; la tâche en est si facile que nous l'entreprenons volontiers.

Nul n'ignore que la pente naturelle du faubourg auquel nous faisons allusion et auquel nous nous intéressons plus que les aldermen et toutes les autorités municipales, nul n'ignore disons-nous, que la déclivité du sol est sensible vers Broad Street. Or, pourquoi ne pas établir des ponts à l'intersection de chaque rue perpendiculaire au fleuve jusqu'à Broad Street? Immense récipient.

A toutes les rues courant parallèlement au fleuve et qui viennent aboutir à la rue Dumaine, pourquoi ne ferait-on pas (à leur jonction et sous la rue Dumaine même) des ponts plus larges et plus profonds que ceux qui existent déjà, par lesquels au moins les eaux prendraient leur libre et naturel cours vers le canal d'Orléans?

Ces quelques lignes n'ont pour but que d'attirer l'attention de nos aldermen et de nos autorités municipales sur une question dans laquelle l'hygiène n'est point étrangère.

Qu'il nous soit aussi permis de dire un mot sur l'absence générale des trottoirs.

A partir de la rue Roman, toutes les rues parallèles à celle-ci sont veuves de banquettes—pas même quelques méchantes pièces de bois pour servir de passage; [illegible] les bons et indolents habitans n'ont d'autre alternative que de se mettre en cheminant au milieu des rues le moins mauvais pas.

UN TREMERIEN.

M. X. AUBRY.—La *Revue de l'Ouest* nous apprend que la nouvelle de la mort du hardi voyageur F X Aubry avait à St Louis un douloureux retentissement. C'est, on le sait, le 20 août qu'il a été poignardé, à Santa Fé, par le major Weightman, dans une querelle dont on ne connaît pas encore exactement la cause. Il venait d'accomplir un de ces tours de force auxquels il avait habitué le public: il avait parcouru la distance de San Francisco à la capitale du Nouveau Mexique en 22 jours. Il avait parié qu'il ferait ce voyage en 25 jours. M. Aubry, qui était un habile spéculateur commercial, avait réalisé une fortune assez considérable dans ses expéditions. Comme voyageur, il a fait plus que des tours de force: il a rendu de véritables services au peuple américain en trouvant quelques-unes des meilleures routes à travers le continent, et son nom restera associé, dans l'histoire géographique de l'Amérique du Nord, à ceux de Marquette, La Salle, Lewis, Clarke et Frémont.

UN INCIDENT A CHICAGO.—La ville de Chicago, dit la *Revue de l'Ouest* du 16 courant, a été mise en émoi dernièrement par une aventure qui fait presque la contre-partie de l'histoire de Burns à Boston. Un esclave du Missouri, qui s'était réfugié dans cette ville, y fut poursuivi par son maître, M. John Buchanan, accompagné de deux amis. Les trois chasseurs accostèrent leur gibier dans une rue, mais il se débattit vigoureusement et leur fit lâcher prise. [illegible] s'échappait, l'un d'eux tira un coup de pistolet sans l'atteindre. Quelques citoyens [illegible] croyant d'abord que c'était un malfaiteur, laissèrent faire les Missouriens; mais quand ils surent qu'il s'agissait d'arrêter un esclave fugitif, ils engagèrent les trois étrangers à se désister de leur poursuite. Finalement le nègre disparut. Mais M J Buchanan et ses deux acolytes ont été traduits devant un juge de paix comme coupables d'assaut avec une arme meurtrière sur la personne dudit nègre. Le magistrat, après audition des témoins, [illegible] en prison, en attendant une instruction subséquente de l'affaire.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, 7 SEPTEMBRE 1854.

Messieurs,

Les événements marchent toujours très lentement. La Russie a fait parvenir sa réponse à la note prussienne qui l'invitait à traiter sur la base des quatre conditions posées par les puissances occidentales et auxquelles l'Autriche a adhéré. Cette réponse est un refus formel, qui, comme vous pouvez le croire, n'a surpris personne. Seulement, la presse anglaise se demande ce que va faire la Prusse aujourd'hui que sa dernière tentative a eu un si triste succès, et si le roi Frederic-Guillaume renoncera enfin à la politique *abjecte* qu'il a suivie jusqu'à ce jour. Elle invite en même temps le roi de Prusse à fixer les yeux sur le camp de Boulogne qui lui paraît former une intention. Il y a sans doute dans cette sortie quelques traits d'humeur qui appartiennent en propre au journaliste, mais on peut croire aussi qu'il y a quelque chose de plus. Cette indécision persistante de la Prusse est grave, d'abord parce qu'elle encourage Nicolas dans sa résistance, et ensuite parce que, si elle se prolonge, elle amènera, l'année prochaine, la guerre sur le Rhin.

L'Autriche, elle, a agi plus énergiquement; et néanmoins, tant qu'elle n'aura pas tiré le canon contre la Russie on se demandera toujours si cette énergie a en vue autre chose que son intérêt particulier, entendu de la manière la plus étroite et la moins satisfaisante pour la France et pour l'Angleterre. Pour les gens défiants, et il n'en manque pas de par le monde, la situation politique et diplomatique reste donc toujours fort obscure et fort indécise.

Militairement, je n'ai pas encore de bien grandes nouvelles à vous annoncer. L'expédition de Crimée, retardée par le choléra et par la construction sur place ou l'envoi d'un matériel immense, est *dit-on* partie enfin de Varna. Toutefois, comme le télégraphe électrique a seul transmis la nouvelle jusqu'à ce moment, il est bon de la mettre en quarantaine jusqu'à plus ample informé.

Déjà on a dit ces jours derniers qu'une division de la flotte combinée s'était présentée en vue d'Odessa où elle a répandu la terreur; elle aurait ensuite cinglé à l'est, se dirigeant, à ce qu'on croit, vers la Crimée. Les journaux de ce matin répètent des bruits semblables, qui paraissent avoir infiniment de vraisemblance mais qui enfin, n'ont aucun caractère positif d'authenticité.

Toutes les correspondances sont d'accord que l'état sanitaire des troupes et des équipages est singulièrement amélioré. D'après quelques renseignements qui ont il est vrai, une origine orléaniste très prononcée, le maréchal Saint Arnaud ne se serait pas conquis dans l'armée cette réputation de capacité qui agit d'une manière si heureuse et si puissante sur le moral du soldat. Mais la vérité sur ce point comme sur beaucoup d'autres est très difficile à savoir.

En Espagne la révolution tend à se régulariser. Un commencement d'émeute provoqué par le départ de Marie Christine a été apaisé sans effusion de sang, grâce à l'intervention de la garde nationale. Le ministère a profité de cette émeute pour fermer les clubs, et tout indique que le mouvement, après avoir menacé un instant la royauté, va retomber sur lui-même faute d'aliment et surtout de direction. Quant au ministère, si sa position s'est améliorée d'un côté, elle s'est empirée dans l'autre. C'est sans doute un grand soulagement pour lui d'être débarrassé de la personne de Marie Christine, et de ne l'avoir plus entre Isabelle et lui. Mais d'un autre côté, qu'est devenue cette promesse si légèrement donnée par Espartero que Marie-Christine ne partirait ni de jour ni de nuit, furtivement. [illegible]

[illegible]

dépassé son apogée et qu'il est entré dans sa période de décroissance.

L'empereur à peine de retour de Biarritz, est parti pour Boulogne où il a pris le commandement du camp. Il y a reçu la visite du roi des Belges et du duc de Brabant son fils, et du prince Albert qui a été fort chaudement accueilli par la population et l'armée. Le roi de Portugal et son frère sont également venus lui rendre leur visite. Quoiqu'il n'y ait pas lieu à tirer des conséquences à perte de vue de ces entrevues princières, il est évident que la visite du prince Albert est un témoignage du désir qu'ont les deux gouvernements de France et d'Angleterre d'afficher en quelque sorte leur alliance et d'opposer leur résolution et leur entente à l'indécision et aux tergiversations de l'Allemagne. A ce titre, cette excursion du prince Albert mérite d'être remarquée.

La persistance notable du beau temps est très propice aux travaux de la récolte dans le nord de l'Europe. On a sous ce rapport les meilleures nouvelles de l'Angleterre et de l'Ecosse.

Ici le gouvernement vient de prendre une mesure économique extrêmement sage. Pour remédier à la mauvaise récolte des pays vinicoles, il vient d'autoriser à peu près en franchise, l'introduction des vins étrangers. La mesure ne s'applique qu'aux vins ordinaires. Elle aura pour effet d'amener dans nos provinces du midi d'assez importantes quantités de vins rouges d'Espagne qui sur place se vendent à vil prix et qui après avoir supporté les frais de transport, pourront être vendus meilleur marché que les vins indigènes de qualité correspondante. Cette mesure limitera l'essor de la spéculation sur nos vins indigènes, réduira les prix et permettra aux classes peu fortunées de ne pas se priver tout-à-fait d'une boisson salutaire et fortifiante. Puisse ce premier pas nous acheminer vers une réduction de droits permanente!

K....

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

La grande exposition universelle qui doit attirer l'année prochaine à Paris des représentants de tous les peuples, est un événement trop important pour que la presse américaine ne s'en occupe pas. Notre industrie y sera représentée et il importe que les exposants des Etats-Unis ne soient pas dans l'ignorance sur le système de classification qui doit servir de base à la composition des collections de produits à exposer, au classement de ces produits dans le palais de l'Exposition et aux travaux de jury international. Voici sur le principe de la classification les renseignements donnés par la commission impériale:

On n'a pas cru devoir subordonner la classification à l'une des nombreuses conceptions d'après lesquelles on a souvent présenté le classement des produits de l'industrie humaine.

On a pensé que cette classification devait surtout servir à atteindre le but principal de l'Exposition Universelle, celui de fournir au public et au jury international le moyen d'apprécier le mérite relatif des produits exposés. Il a semblé d'ailleurs qu'il fallait profiter le plus possible de l'expérience fournie par l'Exposition de 1851, et se rapprocher, autant que le conseillait cette expérience même, du système adopté par la Commission royale de Londres.

En partant de ces considérations, on a été conduit à grouper dans chaque industrie, non-seulement les produits qu'elle livre au commerce, mais encore les matières premières qu'elle élabore et les instruments qu'elle emploie. Quant aux industries qui concourent successivement à l'élaboration d'un même produit, on a rapproché celles qui, par la nature même des choses ou par la spécialité des personnes qui les dirigent, montrent des affinités intimes; on a, au contraire, séparé celles qui s'exercent en général dans des lieux différents ou qui occupent des personnes de spécialités distinctes.

On ne s'est pas d'ailleurs astreint à suivre ces règles d'une manière absolue: pour ne point multiplier outre mesure les subdivisions, et pour ne point trop fractionner les travaux de jury international, on a dû souvent réunir dans une même classe des industries offrant dans leur but et dans leurs moyens d'action des différences assez prononcées. Sous ce rapport, on a conservé à peu près le nombre de classes établi par la Commission royale de Londres; on a d'ailleurs prévenu les inconvénients qui auraient pu résulter de fractionnement des travaux, en réunissant en groupes (articles 67 et 68 du règlement), pour la révision des principales décisions, les classes dont les jurés possèdent des connaissances communes ou des aptitudes analogues.

On s'est écarté des règles établies ci-dessus dans plusieurs cas où il y avait quelque inconvénient à éviter, ou une convenance spéciale à remplir. C'est ainsi que les machines employées dans beaucoup d'industries n'ont point été classées par cette seule considération, qu'elles doivent être appréciées par des jurés ayant des connaissances spéciales: on les a séparées des matières premières et des produits de ces mêmes industries, en premier lieu, pour éviter le défaut d'ordre et d'harmonie qu'eût présenté le rapprochement d'objets trop dissemblables, en second lieu, pour grouper les appareils à proximité du moteur commun qui doit les mettre en action.

FEUILLETON.
LES MOHICANS DE PARIS,
PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE IV.
Orsola.

Mon frère mort, je devins le chef de la famille et l'administrateur de la fortune de mes neveux.

D'abord, je me trouvai assez embarrassé. Je n'avais jamais eu que douze ou quinze cents francs de revenu, provenant d'un petit bien paternel que je faisais rapporter moi-même.

Lorsque j'eus à manier des sommes considérables en billets de banque, il me prit des frissonnements nerveux; quand je vis des tas d'or se renversant sur une table, je compris le vertige.

Seulement, ces sensations étaient toutes physiques, et n'avaient rien de criminel. Je n'avais d'autres désirs que ceux [illegible] je vivais.

M. Sarranti commença l'éducation des enfants, me donna quelques conseils pour l'emploi et le placement des revenus, et les premiers jours se passèrent dans une parfaite tranquillité.

Les deux seules femmes qui habitassent la maison étaient Gertrude et Orsola; Gertrude, qui après avoir été la nourrice de ma belle-sœur à vingt ans et l'avoir vue mourir entre ses bras, était devenue la gouvernante de ses enfants à quarante-cinq; Orsola, qui, s'était, comme on l'a vu, imposée dans la maison, [illegible] de femme de chambre.

On a vu l'effet de répulsion que cette femme avait commencé par produire sur moi. Pourquoi? A part cette chanson que je lui avais entendu chanter le jour de l'enterrement de mon frère, je n'avais pas trop eu à me plaindre d'elle. [illegible] point qu'il y eût en elle quelque chose de répulsif, au contraire, elle était belle.

Seulement, il fallait s'en apercevoir; mais, du moment qu'on s'en était aperçu, les regards qui l'avaient d'abord laissé passer indifféremment, revenaient à elle, et une fois qu'ils avaient pris cette fatale direction ne pouvaient plus la quitter.

D'abord, quand je l'avais aperçue pour la première fois, elle était vêtue d'un costume sombre, qui ne la faisait aucunement valoir; ses cheveux étaient cachés sous une espèce de coiffe de veuve, le reste de son accoutrement était celui, non pas tout à fait d'une femme du commun, mais d'une bourgeoise qui a renoncé à toute idée de plaire.

La seule chose que j'eusse remarqué, c'étaient des yeux qui m'avaient paru assez beaux, des dents qui m'avaient paru assez belles, et des lèvres dont le rouge vif et sanglant m'avait frappé.

Mais, depuis la mort de mon frère, peu à peu et semaine par semaine, elle avait, pour ainsi dire, mis à jour une beauté; c'étaient d'abord de magnifiques cheveux, bleus à force d'être noirs, dont elle avait tiré de dessous sa coiffe la riche réserve, et dont elle s'était fait de splendides nattes; c'était un cou doré comme l'épi au mois de juillet, qu'elle avait dégagé d'une collerette montante; c'était une taille souple et flexible comme le bouleau de nos montagnes, qu'elle avait emprisonnée dans une robe de deuil en taffetas noir; c'était un pied espagnol, mieux que cela, un pied espagnol, qu'elle avait débarrassé de la pantoufle qui le chaussait, et emprisonné de nouveau, mais cette fois dans un soulier à rubans flottants: c'était une double rangée de dents blanches qu'elle montrait, même sans sourire, comme si les lèvres eussent été trop courtes et trop arrondies pour se rejoindre; c'étaient enfin des mots charmants dits en patois de nos montagnes, avec un mélodieux accent basque, et qui me semblaient, quand elle m'adressait la parole, ce qui lui arrivait rarement, un écho de pays natal.

Tous ces changements successifs s'étaient opérés en moins de trois mois, au grand étonnement de tous les commensaux de la maison, qui ne soupçonnaient point, sous sa chrysalide de bure, la brillante phalène qui venait d'éclore.

Au reste, pour qui Orsola faisait-elle ces frais de toilette? Il était impossible de le dire; elle ne parlait jamais à personne que les besoins de la maison ne l'y forçassent, et elle se tenait dans sa chambre tout le temps qu'elle n'avait point affaire dans les régions aristocratiques du château.

Pour elle, sans doute!

Cette innocente coquetterie déplaisait sans doute à son ancien maître, et, peu à peu, elle voulait s'assurer si son nouveau maître était aussi sévère que l'ancien.

Son nouveau maître, c'était moi!

Laissez-moi vous dire toutes les séductions de cette femme, à qui j'eusse donné quarante ans la première fois que je l'avais vue, et qui, au fur et à mesure qu'elle dépouillait l'ancien costume, semblait dépouiller avec lui les années, de sorte qu'au bout de trois mois, je lui en eusse donné à peine trente.

C'est là ma seule excuse à l'infâme ascendant que cette abominable créature finit par prendre sur moi.

J'avais, je vous l'ai dit, perdu ma femme très jeune, et après d'assez tristes années de mariage; doué d'une constitution assez robuste, d'un tempérament d'homme du midi, mes passions avaient pu momentanément s'engourdir, mais devaient infailliblement un jour ou l'autre se réveiller.

Plusieurs fois, je m'étais surpris à regarder passer cette femme; plusieurs je m'étais étonné, en son absence, de penser à elle.

Quant à elle, elle semblait n'avoir pour moi d'autre attention que cette respectueuse déférence que l'inférieur a pour son maître.

Elle s'était réservé le service de ma chambre et de celle de M. Sarranti, ayant le soin d'y entrer de préférence pendant le déjeuner ou le dîner, et n'y trahissant sa présence que par des attentions qui décèlent chez celle qui les a, les habitudes personnelles de la plus excessive propreté.

Nous rentrions régulièrement dans nos chambres à neuf heures du soir, et, en général, à dix heures tout le monde était endormi.

Un soir, que j'avais à revoir des comptes de banque et de régie, [illegible] je priai Orsola de [illegible] prolonger mon travail assez avant dans la nuit, et la priai de faire monter une provision de bois dans ma chambre.

Elle l'apporta elle-même en venant faire la couverture; puis, le bois déposé, [illegible] elle sortit en me demandant:

—Monsieur n'a plus besoin de rien?

—Non, lui répondis-je [illegible]

[illegible]

elle, et je l'entendis monter l'escalier et rentrer dans sa chambre, située au-dessus de la mienne.

Je restai pensif, sans faire attention que peu à peu, le feu s'éteignait, et je ne commençai à m'apercevoir de cette extinction que par le froid qui m'atteignait lentement.

Il était inutile que je pensasse à travailler ce soir-là, toutes mes pensées étaient ailleurs; je voulus fuir dans le sommeil les tentations qui venaient m'assaillir. Je jetai une brassée de bois sur mon feu, je me couchai, j'éteignis ma lumière, et j'essayai de m'endormir.

Je m'endormis en effet.

Une heure à peu près s'était écoulée depuis que j'avais fermé les yeux, quand je me réveillai, suffoqué par la fumée; le feu avait pris dans la cheminée, par suite sans doute de la trop grande quantité de bois que j'y avais jetée, et vomissait la fumée dans ma chambre, et cette fumée m'étouffait.

Je me jetai en bas de mon lit, et je criai: Au feu! mais personne ne vint.

J'allais gagner l'escalier de service, quand, au bout du corridor, j'aperçus Orsola, les cheveux dénoués, vêtue d'une espèce de peignoir qui n'était autre qu'une longue chemise de nuit, [illegible] une lampe à la main.

Elle était superbe ainsi, et semblait quelque apparition comme on raconte qu'il en existe dans les vieux châteaux, ou dans les contes [illegible].

Il y avait en effet, à la fois dans cette femme, de la châtelaine et de l'abesse, mais aussi du démon.

Puis, comme si la distance qu'il y avait d'elle à moi eût été [illegible] de remarquer le luxurieux désordre dans lequel elle se trouvait:

—Vous avez appelé à l'aide, dit-elle, et je suis accourue: qu'y a-t-il?

Je la regardai, émerveillé.

—Le feu! balbutiai-je, le feu!

—Où cela?

—Dans ma chambre.

Elle s'y précipita, sans se préoccuper de la fumée.

—Ah! dit-elle, ce n'est rien.

—Comment, ce n'est rien?

—Non, c'est un feu de cheminée, et les cheminées sont en briques. Veuillez bien m'aider, monsieur, et nous allons l'éteindre.

—Comment, l'éteindre? Comment? appelons du monde.

—C'est inutile, dit-elle, ne réveillez personne, nous l'éteindrons bien à nous deux; et je dirai même que je l'éteindrai bien à moi seule, si vous ne voulez pas vous en mêler.

Ce sang-froid me paraissait merveilleux. C'était moi, l'homme, c'est-à-dire la créature qui se prétend forte, qui avais eu peur.

C'était elle, la femme, c'est-à-dire la créature que l'on dit faible, qui me rassurait.

Je m'appelai point. Dans la disposition d'esprit où je m'étais couché, l'apparition qui venait à moi était celle que j'eusse invoquée.

Elle, d'ailleurs, était, comme je l'ai dit, hardiment entrée dans ma chambre, avait ouvert la fenêtre pour dissiper la fumée, avait arraché les draps de mon lit, les avait trempés dans la cuvette, et de ces draps mouillés appliqués au foyer, elle avait hermétiquement fermé tout courant d'air.

Puis, tirant le drap à elle d'un mouvement régulier, elle avait produit le vide et fait tomber des hautes régions de la cheminée les couches de suie qui s'étaient enflammées.

Une demi-heure suffit à toute cette opération, pendant laquelle je l'aidai, c'est vrai, mais plus préoccupé de ces cheveux noirs, de ces pieds blancs, de ces épaules arrondies qui transparaissaient sous le peignoir, que de l'incendie, qui, du reste, était complètement vaincu.

Une autre demi-heure n'était point écoulée, que le parquet était épongé, ma chambre propre, mon lit refait, et que cette créature fantastique, qui semblait un démon commandant aux élémens, avait disparu.

La nuit qui suivit cet événement fut une des plus cruelles que je passai de ma vie.

Au reste, j'avais résolu de récompenser ce sang-froid et ce dévouement. Le lendemain, après le déjeuner, à l'heure où je la savais occupée à faire ma chambre, je montai, et m'approchant d'elle, qui semblait ne se souvenir de rien, je lui offris mes remerciements et lui présentai une bourse contenant une vingtaine de louis.

Mais elle, recevant mes remerciemens avec humilité, singulier contraste, repoussa la bourse avec hauteur.

J'insistai; mais elle répondit simplement et sans affectation:

—Je n'ai fait que mon devoir, monsieur.

Puis, comme je pensai que peut-être la somme n'était pas assez forte pour la tenter, et que je voulais avoir le dernier mot de ce désintéressement, je pris tout l'or que j'avais dans ma poche, je le joignis à celui qui était dans la bourse, et je la lui présentai de nouveau, sans plus de succès.

Puis, comme je lui demandai la raison de ces refus,

—Il y en a une première, que je vous ai dite d'abord, et c'est la plus puissante. Je n'ai fait que mon devoir, et qui ne fait que son devoir n'a pas droit à une récompense.

Puis, ajouta-t-elle en souriant, il y en a une seconde.

—Laquelle? demandai-je.

—C'est que, relativement, monsieur, je suis aussi riche que vous.

—Comment cela?

—Mon ancien maître m'a laissé trente mille francs, c'est à dire quinze cents livres de rente. Je n'ai qu'à retourner dans la vallée de Savines d'où je suis, et, avec mes quinze cents francs, je vivrai comme une reine.

—Mais alors, continuai-je, pourquoi avez vous demandé de si faibles gages, quand je vous ai prié de faire votre prix?

—Pour deux raisons encore, répondit-elle: parce que j'étais depuis dix ans dans la maison, et que mon grand désir était de ne pas vous quitter.

—Voilà la première, lui dis-je. Et la seconde?

—La seconde, dit-elle en rougissant légèrement, la seconde, c'est parce que, quand vous êtes venu, que je vous ai vu pour la première fois, [illegible] coup d'œil, je m'étais sentie attirée vers vous, et qu'il me plaisait d'entrer à votre service.

Je remis ma bourse dans ma poche, tout honteux de trouver une pareille délicatesse de sentiments dans une femme que je n'avais jusque-là considérée que comme une servante.

—Orsola, lui dis-je, à partir de demain, vous prendrez une femme pour faire les [illegible] que vous avez fait jusqu'à présent, et vous vous contenterez de surveiller les autres.

—Pourquoi me priver d'un plaisir, monsieur, en empêchant que je vous serve? répondit Orsola. Est-ce votre manière de me récompenser?

Elle répondit ces quelques paroles avec la plus grande simplicité.

—Eh bien, soit, répondis-je, vous continuerez de me servir, ma chère Orsola, puisque vous prétendez que ce service est un plaisir pour vous; mais vous ne servirez que moi seul, Jean s'occupera de M. Sarranti.

—Soit, dit-elle, j'accepte cela; il me sera permis d'avoir plus soin de vous.

Puis, comme ma chambre était achevée, elle sortit simplement et dignement, ne se doutant pas, ou du moins n'ayant pas l'air de se douter qu'elle me laissait émerveillé de sa délicatesse, comme l'autre fois elle m'avait laissé émerveillé de sa beauté.

A partir de ce moment le sort de ma vie fut décidé, et j'appartins à cette femme.

Elle, de son côté, voyant qu'au lieu de continuer à lui donner des ordres, comme on fait à une servante, je l'entourais d'attentions, comme on fait à une femme, devint plus réservée à mesure que je devenais plus respectueux; elle avait eu, depuis qu'elle était à la maison, le parler franc, libre et hardi, m'adressant la parole en patois, chaque fois que l'occasion s'en présentait. Maintenant, elle me parlait à peine, et toujours à la troisième personne; devenue timide, presque craintive, elle tremblait au premier mot, rougissait au premier geste; avait-elle connaissance des désirs qu'elle m'inspirait, ou feignait-elle de les ignorer? A cette époque, il m'eût été impossible de le dire; depuis, j'ai connu quelle prodigieuse comédienne c'était que cette femme, et avec quel art elle marchait à son but.

La lutte dura trois mois environ.

Pendant cet intervalle, le jour de ma fête était arrivé, et Gertrude avait eu l'idée d'en faire une solennité. Le soir venu, les enfans furent amenés au dessert avec de magnifiques bouquets, puis, derrière les enfans, Sarranti, qui me tendit la main, Jean et le jardinier, qui vinrent me faire leurs complimens.

J'embrassai tout le monde, enfans et grandes personnes, professeur et domestique, et cela parce que je pensais qu'Orsola viendrait à son tour, et que je l'embrasserais comme les autres.

Elle entra la dernière, et je jetai un cri en la voyant entrer.

Elle était vêtue de son costume de montagnarde, avec le fichu rouge sur la tête, le corsage de velours noir et or, quelque chose de ravissant entre la fille d'Arles et la paysanne romaine.

Elle me dit quelques mots en patois pour me souhaiter de longs jours et l'accomplissement de tous mes vœux. Je restai muet, ne sachant que lui répondre et ne sachant que lui tendre les bras pour l'embrasser.

Mais elle ne me tendit pas même les joues. elle baissa la tête, me présentant son front, rougissant comme une jeune fille, tandis que sa main tremblait dans ma main.

Personne n'aimait Orsola dans la maison, excepté moi, qui la désirais peut-être plus que je ne l'aimais: mais, malgré le peu de sympathie qu'il y avait pour elle, il n'y eut qu'un cri pour louer cette opulente beauté à qui le costume national prêtait tout le charme de l'originalité.

Je me sentis si troublé, que je remontai dans ma chambre, pour que personne ne s'aperçut de mon émotion.

J'y étais depuis quelques instants, sans autre lumière que le reflet du feu qui brûlait dans l'âtre, lorsque je reconnus le pas d'Orsola qui s'approchait de ma chambre, et quand sa porte s'ouvrit, je la vis apparaître dans ce ravissant costume, éclairé par la bougie qu'elle tenait à la main et qui l'enveloppait de lumière.

J'étais assis dans un fauteuil, appuyé, haletant, sur le bras du siège, dans la position de l'homme [illegible] prêt à s'élancer.

Elle me vit et fit un mouvement, comme si elle ne s'attendait point à me trouver là; mais, ce premier mouvement échappé à la surprise, elle s'avança vers mon lit, et, comme d'habitude, commença d'enlever la couverture.

Alors je me levai, et décidé à tout risquer, j'allai à elle les bras ouverts, chancelant, comme un homme ivre, [illegible] la frénésie de ma folle passion:

—Orsola! Orsola! que tu es belle!

[illegible]

ATTENTION.
Stock de marchandises sèches à l'encan.

☞ L'ATTENTION des acheteurs est appelée à la vente à l'encan qui sera faite aujourd'hui, par H. Peychaud & Co., à 10 heures, au magasin de Henry Joel & Co, No 46, rue de Chartres, entre Douane et Bienville, du fond entier du dit magasin, comprenant plus de 200 lots de marchandises de choix et d'articles divers.
La vente est faite par ordre de Cour et sera positive et sans réserve.

Vente sans réserve de 300 lots d'habillements, 60 caisses bottes et souliers, marchandises avariées, chapeaux &c.
☞ Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de 300 lots d'habillements d'hiver, bottes, souliers, marchandises avariées, chapeaux &c., qui aura lieu sans réserve, aujourd'hui à dix heures du matin, au magasin d'encan de Blache et [illegible], No 77, rue de Chartres. Conditions à la vente.

☞ **Ne toussez pas**—Ne négligez pas cette toux ou ce mal de gorge; vous vous éviterez ainsi bien des souffrances. Ce conseil s'adresse à des centaines de personnes qui s'enrhument, toussent des semaines et quelquefois des mois entiers et qui, alors même qu'elles réussissent à se guérir, sont plus exposées que les autres à s'enrhumer de nouveau. On peut prévenir tout cela, en achetant, pour la modique somme de 50 cents une bouteille de l'AMOSTRE CHERRY EXPECTORANT DE STABLER [illegible]. Nous croyons qu'il meurt, tous les ans, des centaines de personnes qui ont négligé une légère tendance à la diarrhée, tandis qu'on aurait pu les sauver en achetant pour 50 cents une bouteille de la LIQUEUR DE STABLER CONTRE LA DIARRHEE. Voir les pamphlets que donnent les agents. Prix: 50 cts seulement la bouteille ou six bouteilles pour $2. 50.
E. STABLER & Co., propriétaires,
Pharmaciens en gros, à Baltimore.
A vendre à la Nlle Orléans par J. WRIGHT & Co., agens pour la vente en gros, No 151, rue de Chartres
Et par F. KALVETEN, Robt. McCRACKEN et les marchands en général aux Etats-Unis. 26 sept—1f

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.
☞ LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les recommandent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.
On peut se procurer *gratis*, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.
Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 28 jan—1an

AVIS.
F. P. DUCONGÉ
A l'honneur d'annoncer qu'il vient de reprendre son ancien local
No 30, rue de Chartres,
Entre les rues Bienville et Douane.
Il reçoit dans ce moment et il offre à vendre à des prix raisonnables, un assortiment considérable et
ENTIÈREMENT NOUVEAU
de Drogues, de Médicaments simples et composés, de Produits chimiques français, anglais et américains, de Parfumerie fine, d'Instruments de Chirurgie, Bandages, &c.
On trouvera également dans l'Etablissement toutes les spécialités de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, ainsi qu'une grande quantité d'articles nouveaux qui se rattachent à sa partie.
Nlle Orléans, 9 septembre 1854. 1m

Décédé hier, M. AUGUSTE LETOREY, âgé de 21 ans et demi. Ses amis et ceux des familles Létorey, Osmond, Dubiloux, Charbonnier, Tarcend, Trémoulet, Bosquet et Berthoulis, sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 1/2 heures.
Le convoi partira de la demeure de Mme Osmond, coin de la Douane, entre Rempart et Bourgogne.

Décédée ce matin à minuit et demi, EMMA, fille de P. POURSINE et de CLARA RÉMOUSSIN, âgée de 6 ans et 6 mois.

Décédé, mardi 26 courant, à l'hôtel d'Astor (New-York) CHARLES MILLARD, de la maison Peters, Millard & Co., de cette ville.

GRAINES DE JARDINAGE.
Nouvelle récolte de 1854.
Reçu du Nord ce 25 septembre, par le steamer Crescent City—Un assortiment général de GRAINES POTAGERES ET DE FLEURS les mieux assorties, ainsi que graines de fourrage et de parterre, à vendre par B. DOUX,
29 sep—1m rue Conti No 32

ON DEMANDE un homme robuste accoutumé au travail d'un magasin de vins. S'adresser au No 90, rue St-Louis.

ON demande une GARDIENNE D'ENFANT. Une femme de couleur âgée ou une française aurait la préférence.
S'adresser au No 9, rue Gravier. 28 sept—3f

EN débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux:
10 quarts cognac de la marque E Gouaty,
[illegible]
A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale

NOUVELLES SARDINES.—[illegible] boîtes, 1000 demi-boîtes et 600 quarts de boîtes sardines à l'huile de la dernière pêche et de la marque B. Bassot, en débarquement du brick les deux Sœurs, et à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co.,
29 sep—10f 27, Vieille Levée

100 paniers vin de Champagne, de la marque "Abeers," en bouteilles et demi-bouteilles, et à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
29 sep—10f 27, Vieille Levée

190 PIERRES A FILTRER à vendre par E. VALLS,
29 sep 73, rue des Magasins

A VENDRE.
Une BELLE PHARMACIE, parfaitement située, dans un quartier central et populeux du Deuxième District. Pour prix et conditions, qui seront raisonnables, s'adresser au bureau de l'Abeille. 28 sep—6

UNE bonne CUISINIERE française désirerait trouver de l'emploi dans une famille bourgeoise. S'adresser chez M. Wolf, rue Royale, No 217, entre Orléans et Ste Anne. 26 sep—3

ON demande une fille de couleur qui soit bonne cuisinière et puisse aider à blanchir. Elle doit être honnête et avoir une bonne conduite. S'adresser rue Royale, No 70. 28 sep—3f

PORCELAINE blanche de Limoges, 1er choix!!! 17 caisses composant un assortiment complet, tel que: plats, assiettes, compotiers, soupières, carafes, [illegible] à fruits, théières, sucriers, tasses et soucoupes &c. à vendre en lots à la convenance des acheteurs et livrables à domicile par C. CARRERE,
28 sept encoignure Madison et Condé

FAIENCE commune—30 paniers à l'entrepôt de la douane, à vendre pour l'exportation ou pour la ville, par C CARRERE,
28 sept encoignure Madison et Condé

JARRES à [illegible], de Marseille—400 à vendre pour l'exportation ou pour la ville, par C CARRERE
28 sept Encoignure Condé et Madison

COUTELLERIE ANGLAISE FINE:
Couteaux de table.
Couteaux de poche,
Rasoirs célèbres de Wade & Butcher,
Ciseaux,
A vendre par C. CARRERE,
28 sept 116, rue de la Vieille Levée

SARDINES A L'HUILE—
100 caisses de 50 1/2 boîtes Sardines A. Canus.
50 do 100 1/4 do do
En débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
29 sept 17 et 19, rue St-Louis.

FRAISES AU JUS—81 caisses de 12 bouteilles de Louis Levesque, Nantes, en débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
29 sept 17 et 19, rue St-Louis.

CIGARES—300,000 cigares de la Havane, Regalia, Rio Hondo, de El Sol, de El Consuelo, de Filmore, de Asturiana, de El Cometa, Media Regalia, La Sevillana, La Orleana, La Nicotiana, Millares, Tres Marias, Iberia, Cevena, Legitima, Habana, Verdad, La Floridana, El Delicio, La Sevillana, La Orleans, La Conquista, Mi Destino, à vendre par H. MEUGENS,
28 sep—6m rue de la Commune No 31

MADERE—Dry South et Old Reserved, de Howard & March, à vendre par H. MEUGENS,
28 sep—6m rue de la Commune No 31

SHERRY—Un fort stock choisi avec soin, de la marque bien connue Harmony, venant d'être reçu, attendu et à vendre par H. MEUGENS,
28 sep—6m rue de la Commune No 31

EAU DE VIE—S.O.P. & G.C.C. F. H. Godard, Pelvoisin, Martigue de [illegible] et Menteaux, à vendre par H. MEUGENS,
28 sep—6m rue de la Commune No 31

OPORTO—London Particular par 2 autres qualités, en magasin et à vendre par H. MEUGENS,
28 sep—6m rue de la Commune No 31

NOUS appelons l'attention particulière des acheteurs sur un envoi de:
Drap noir et couleur,
Casimir noir et fantaisie,
Comme également sur un envoi de Brocatelle, Damas, laine, coton et laine et coton, que nous venons de recevoir par le navire Wurtemberg, du Havre. Les prix sont bas, et les assortimens ne laissent rien à désirer.
A. STURENBURGER & STERNOD,
No 47, rue de Chartres,
26 sept entre Bienville et Douane

EN débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Batry, 1851 pour famille,
54 caisses do [illegible] 1846,
A vendre par CAVELIER & BAXENT
27 sept rue Royale No 169

EN débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux:
150 caisses de 12 bouteilles vin vieux,
50 do de 24 1/2 do do do
50 do vinaigre à l'estragon,
100 paniers anisette superfine,
50 caisses fraises au jus,
10 do framboises au jus en 1/2 bouteilles,
500 1/2 boîtes sardines de Rodel,
300 1/4 do do do
200 1/2 do petits pois
200 1/2 do cailles truffées,
50 1/2 do royans à l'huile,
20 milliers capsules à bouteilles.
20 do capsules assorties,
A vendre par PERDOS FRERES,
27 sept 347 et 349, rue Royale, enc. Dumaine

DIVERS—20 livres conserves de Lyon,
20 caisses fruits au jus de Rodel,
40 do do [illegible],
20 do absinthe suisse,
15 do Kirsch do,
5 do Vermouth,
150 paniers huile [illegible],
A vendre par PERDOS FRERES,
27 sep—1f 347 et 349 [illegible]

[illegible]

AVIS IMPORTANT.
AUX PLANTEURS SUCRIERS.

AYANT appris que M. L. de Saulles avait l'intention de poursuivre rigoureusement, cet hiver, en sa qualité de cessionnaire de la PATENTE DE M. MELSENS, pour les Etats Unis, toute violation de son privilège, nous nous sommes adressés à lui et avons conclu un arrangement par lequel les habitans qui achèteront de nous du Bisulphite de chaux, seront à l'abri, pour la roulaison prochaine, de toute responsabilité envers lui, résultant de l'usage de cet article dans la fabrication du sucre, d'après le procédé Melsens.
Pour les planteurs qui achèteront cet article ailleurs que chez nous, il y aura le DROIT DE PATENTE, pour la roulaison prochaine, à TROIS PIASTRES LE BARIL de Bisulphite de chaux ainsi acheté, lequel montant sera versé entre nos mains, comme étant autorisés à le recevoir.
Nous espérons que les avantages que nous offrons, joints à la qualité invariable de l'article que nous fabriquons, engageront les planteurs et ceux qui désirent l'employer, à nous accorder une préférence analogue.
Nous appelons l'attention sur l'avis ci-joint de M. De Saulles.
EDWARD SHIFF & Co.
Rue de la Commune, No 120.

Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1854.
Avis est donné à tous les PLANTEURS [illegible] le DROIT DE PATENTE de M. MELSENS, en employant le Bisulphite de chaux dans la fabrication du sucre d'après le procédé Melsens, [illegible] MM. Shiff et Co., un arrangement par lequel tous les planteurs qui achèteront de cette maison, seront à l'abri, pour la roulaison prochaine, de toute responsabilité résultant de l'usage du Bisulphite de chaux, dans la fabrication du sucre, d'après le procédé Melsens.
Les planteurs qui achèteront cet article d'autres personnes que de MM. Ed. Shiff & Co., payeront, pour le droit de patente, pour la roulaison prochaine, l'impôt de trois piastres par baril de bisulphite de chaux ainsi acheté, lequel montant sera payé à MM. Edward Shiff & Co., qui sont autorisés à le toucher.
On peut obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à MM. Edward Shiff & Co. rue de la Commune No 120, ou à Edward Briggs, avocat du soussigné, au coin des rues Union et St Charles.
26 sept L. DE SAULLES.

MONTRE PERDUE.
LE dimanche 24 du courant, il a été perdu rue Royale, de l'hôtel St Louis à l'encoignure de la rue d'Orléans, UNE MONTRE de femme portant le No 18697, avec un porte-crayon et une chaîne en or. La personne qui en aura trouvé ces objets est priée de les remettre chez MM. Ch. Guérineau & Co, encoignure d'Orléans, No 223.
La montre est en or émaillé. 27 sept—3f

MARCHANDISES SECHES.
LES soussignés annoncent aux marchands que leur assortiment de marchandises françaises, arrivé par le navire Wurtemberg, du Havre, est entièrement ouvert et prêt être examiné. On y trouvera une grande quantité d'articles que nous ne pouvons énumérer ici, et aussi un grand assortiment d'articles de fantaisie des articles de Paris.
RICHARD, ALDIGE & Co,
21 sept Rue de Chartres, No 25, au Premier.

Au drawback.
A VENDRE par les soussignés—Six caisses fusils doubles à baïonnettes.
21 sep RICHARD, ALDIGE & Co.

Au drawback.
A VENDRE par les soussignés—Deux caisses fusils de chasse double.
21 sep RICHARD, ALDIGE & Co.

Au drawback.
A VENDRE pour le marché mexicain—300 paniers champagne.
21 sep RICHARD, ALDIGE & Co.

Au drawback et pour le marché Mexicain.
A VENDRE deux caisses lainades.
21 sep RICHARD, ALDIGE & Co.

Au drawback.
A VENDRE deux caisses revolvers pour le marché mexicain.
21 sep RICHARD, ALDIGE & Co.

Au drawback.
A VENDRE cinq caisses châles soie, pour le marché mexicain.
21 sep RICHARD, ALDIGE & Co.

BUCKEYE [illegible]—11 demi pipes, en débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS,
26 sep 31, Vieille-Levée.

JAMBONS—en Epaules et Culottes—150 barriques de Wabash, [illegible], à vendre par F. COOK & CO, [illegible]

AUX COIFFEURS, BARBIERS.
LES soussignés appellent l'attention de ceux qui tiennent des salons [illegible] consistant en:
Coutellerie fine;
Brosses à dents, [illegible] et autres;
Parfumerie, cuirs à rasoir;
Rasoirs célèbres de Butcher;
Bay Rum pour toilette;
Ciseaux pour l'usage des coiffeurs;
Brosses à tête, à poudre;
[illegible];
Bourses en cuir, plumes en acier;
Porte-monnaies, plumes en or;
Avec un assortiment complet convenable à la vente en détail de la ville, à vendre par URIAH A. POLLARD & Co,
28 sep 76, rue Canal, près Chartres

MAGASIN DE TAPIS.
25, RUE DE CHARTRES.
NOUS avons reçu par les derniers arrivages de l'Angleterre et du Nord, un assortiment considérable et bien choisi des articles suivants:
TAPIS—Wilton, velours, Brussels, Tapisserie, Axminster trois plis impérial et supérieur, grain supérieur et commun, Vénitiens, Chanvre, &c. &c.
TOILE CIREE POUR PLANCHERS—Nouveaux dessins, de différentes qualités, coupée d'après la grandeur des appartements.
[illegible]
A. BROUSSEAU & Co.

P. MALLARD,
67, rue Royale et 60, rue Bienville.
INFORME ses amis et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir par le navire Wurtemberg et par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment de meubles [illegible]

AUSSI:—Un grand choix d'ETOFFES à RIDEAUX en damas de soie brocatelle, damas laine et soie [illegible]

GLACES de toutes grandeurs et de tout prix, trumeaux, consoles, garnitures de fenêtre [illegible]

SERVICES COMPLETS de table en porcelaine blanche et décorée, [illegible]

Une infinité d'articles de fantaisie trop longs à énumérer.
Ayant pour devise: *Gagner peu et vendre beaucoup*, il se flatte qu'on ne pourra trouver ailleurs que chez lui de meilleures conditions d'achat.

TAPIS—TAPIS—TAPIS.
P. MALLARD voulant cesser entièrement le commerce de tapis cette saison, annonce au public qu'il vendra son bon choix à des prix entièrement réduits.
Venez et jugez!
N. B.—MM. les Marchands trouveront chez lui des conditions libérales. 18sept

SUCRE, CIGARES, &c. &c.
100 caisses sucre blanc, jaune et brut de la Havane,
[illegible] cigares de la Havane, première qualité,
750,000 cigares de diverses marques et qualités, [illegible] Cabanas, Cabargas, Ugues, Sevillana, Washington, &c. &c.
12 barils miel de la Havane, première qualité,
100 balles tabac de Cuba pour cigares et tripes,
10 caisses de confitures de la Havane,
50 sacs cacao de Guayaquil,
Vin de Xeres et de Madère de première qualité, en caisses. En magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co.,
18 sept 26, Vieille Levée

SUCRE—600 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement du brick S. J. Peters venant de la Havane. A vendre par S. DE VISSER & Co.,
18 sept 26, Vieille Levée

Truffes et petits pois.
RECU par le navire Wurtemberg, venant du Havre:
100 1/2 boîtes truffes,
60 1/4 boîtes truffes,
100 1/2 boîtes petits pois,
50 boîtes petits pois, à vendre par FAURES & NORMAN,
18sept 33 & 35, rue Royale.

Beurre, Saindoux et Chandelles.
[illegible] caisses, en débarquement des navires Hannah Thornton, Sun Flower et Havana, comprenant un assortiment complet pour le commerce de la ville et de la campagne.
A vendre à des conditions libérales par C. W. DUNBAR,
13sept No 8, rue des Magasins.

DEMANDE d'un commis-vendeur parlant anglais et français. S'adresser à Jos. N. Robert & Co, Maison Rouge. Il est inutile de se présenter si l'on ne peut fournir de bonnes recommandations.
26 sept JOS. N. ROBERT & Co.

O. TALAMON & Co. ont transféré leur magasin au No 6 rue des Magasins, entre Canal et Commune. 5 sept—6m

ABSINTHE ET KIRSCH—En débarquement du navire Wurtemberg, du Havre, à vendre par le soussigné:
75 caisses absinthe suisse,
25 do kirsch do marque R. Dubied.
25 do absinthe do do A. Louis.
[illegible] 22, rue Bienville

[illegible]

AVIS AUX MARCHANDS.
AUGUSTE GERARD & Co.
No 9, rue Bienville, au premier.
ONT reçu par le Wurtemberg du Havre, un bel et grand assortiment en broderies et autres articles tels que:
Bandes, Guipures, Jupons-Guipures, Cols de Bandes Jaconat, broderie nouveau genre, Jupons brodés, Cols de [illegible], rubans de tous les Nos, Fleurs artificielles, Mouchoirs batiste brodés, et Assortis de chemises.
Attendu par le [illegible] du Havre, un assortiment complet de chemises d'hommes et autres articles de nouveauté &c. &c. &c.
A vendre en gros seulement. 21 sept—6m

LA MAISON J. F. LELIEVRE,
LIBRAIRE,
Rue Royale, No 210.
ANNONCE respectueusement aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir de France son magnifique assortiment de fournitures pour Dames, qu'elle vendra à des prix qui défieront [illegible] par leur modicité. 21sept—1f

Demande de Domestique.
UNE domestique blanche ou de couleur trouvera de l'emploi dans un ménage composé de trois personnes, en s'adressant au No 60, rue Chartres. 21 sept—3f

A VENDRE.
LA propriété située au coin Est des rues Rempart et Dumaine, mesurant 36 pieds de face sur 96 pieds de profondeur. Les conditions sont avantageuses. S'adresser au No 13, rue des Marais, entre Jackson et Commune, à JH. VIGO.
21 sept—1m

J. D. HENRIQUEZ.
VETEMENS DE MODE,
et
LINGERIE POUR HOMMES,
Malles, Valises, Sacs de voyage, &c.
No 14, rue St Charles,
Trois portes au-dessous de l'Hôtel Verandah.
Nlle Orléans. 26 sept—3m

JOHN H. [illegible],
architecte,
No 51, Passage de la Bourse.
[illegible] 30 sep—6m

[illegible] COMMISSIONNAIRES.
No 15, RUE TCHOUPITOULAS, Nlle-Orléans.
R. F. Voorhies,
[illegible] 1 juillet

AMROUX,
ENCOIGNURE STE ANNE ET CHARTRES
MAISON PONTALBA.
☞ 500 robes de barège à volans, couleur chaîne, 14 yards.
Prix... $6 50 à $7 50 la robe

G. LAVIE,
No 5, rue St Charles entre Canal et Commune,
En détaillage,
Deux caisses CHOCOLATS A LA CREME pour soirées, en boîtes assorties.

J. CASSEBOUE,
—MARCHAND TAILLEUR,—
No 77 Rue St.-Charles, No 77
Entre celles Union et Perdido.
INFORME sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir une partie de ses marchandises pour le Printemps, consistant en:
Coutils couleur et blanc.
Piqué couleur pour gilets.
Merinos noir pour habillement pantalons.
Montpensier clair (étoffe nouvelle) pour redingotes et pantalons.
☞ Les prix sont très modérés.
J. CASSEBOUE.

LE soussigné offre à vendre aux planteurs [illegible]
Aussi—Assortiment complet d'articles pour familles et habitations.
LOUIS DUCOURNAU,
25, rue de Chartres, entre Douane et Canal.

Changement de domicile.
P. ALEXANDRE LABAUZE a transféré son magasin au No 76, rue Vieille-Levée, entre Toulouse et St Louis. 14 sept—3m

Magasin à louer.
A louer pour le 1er octobre prochain,
Le magasin No 14 rue de la Douane [illegible]
Le magasin encoignure Chartres & St Pierre. S'adresser sur les lieux. 16 août—45

A LOUER.
Le magasin en briques à trois étages, situé dans la rue de la Vieille-Levée, No 23, maintenant occupé par M. Bernard Turpin, encanteur. Les clés seront livrées le 1er octobre prochain.
H. DE GOER & RIFFLARD,
6 sep—15 rue de la Douane No 26

Vins, Conserves et Fruits.
EN débarquement des navires Englata et Deux Sœurs, venant de Bordeaux:
[illegible]
A vendre par DUNTZE & IKER,
28 sept Enc. Royale et Conti

MOUTARDE ET CONFITURES.—En débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux: [illegible], à vendre par DUNTZE & IKER,
26 sept Encoignure Royale et Conti

SARDINES A L'HUILE.—En débarquement du navire "Englata" de Bordeaux: 40 caisses sardines à l'huile, chacune de 50 boîtes, marque Emile Jean de Nantes, 75 do de 100 quarts do do do; 10 do de 100 quarts de do do, à vendre par NUMA LACOSTE,
26 sep 147, rue Royale

EN débarquement du navire "Deux Sœurs" de Bordeaux: 10 quarts cognac de la marque E. Gouaty, 100 caisses [illegible], 160 do vin rouge Côte de Fleury, 10 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par NUMA LACOSTE,
26 sep 147 rue Royale

FRUITS A L'EAU DE VIE—75 caisses fruits à l'eau de vie assortis, marque Ch. Chauvet, [illegible], à vendre par NUMA LACOSTE,
147 rue Royale

DAMEJEANNES—4000 damejeannes vides de 5, 3, 2 et 1 gallon, à vendre par NUMA LACOSTE,
26 sep 147 rue Royale

CIGARES DE LA HAVANE—194,000 cigares de la Havane, reçus par le Brig. J. Peters, en magasin et à vendre. Le lot comprend un assortiment de Regalia, demi do, Trabucos, Londres et autres excellents cigares des marques Gutierrez, [illegible], Paz de Regalia et autres marques également célèbres.
J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée,
26 sept Entre Bienville et Douane

Changement de Domicile.
H. [illegible] & Co.
ONT transporté leur magasin de l'encoignure Chartres et Toulouse au No 44, rue de Chartres. Ils profitent de la circonstance pour annoncer à leurs clients et au public en général qu'ils déballent en ce moment leur assortiment d'articles reçus par les derniers arrivages d'Europe et du Nord. 15 sept

VINS DE BOURGOGNE en bouteilles et en demi bouteilles—
25 caisses Romanée Conti
15 caisses Clos Vougeot, 5 caisses Chambertin.
67 caisses Beaune, 42 caisses Chablis.
A vendre par FRED. LOISON,
19 sv 94, rue de Douane

AVIS—La société existant en cette ville, sous la raison sociale de Maillot & Colard, est de ce jour dissoute d'un commun accord; M. Jos. Maillot reste chargé de la liquidation.
Nouvelle Orléans, 1er septembre 1854.
J. MAILLOT,
1 sept—1m B. COLARD.

M. J. MAILLOT annonce aux négociants et à ses amis, qu'il continuera pour son compte particulier, le même genre d'affaires [illegible]
Nouvelle Orléans, 1er septembre 1854.
1 sept—1m

Avis de Société.
LE soussigné déclare par la présente qu'il a constitué une [illegible] MM. Pierre Roy, [illegible] St Landry, Auguste P [illegible] et Jean Baptiste [illegible].
La nouvelle maison sera conduite sous la raison de J. B. Bellocq & Co.
Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1854.
1 sept—1m J. B. BELLOCQ.

Changement de Domicile.
THOMAS PIRET & CO ont transporté leur magasin [illegible] rue Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti.

BRANDIES dans les chais de la douane: [illegible]
Vins rouges et blancs de Bordeaux, en futs et en caisses. [illegible]
THOMAS PIRET & Co.
1 sept 33, Vieille Levée

ALE d'Ecosse—[illegible] à vendre par G. VALETON & Co,

[illegible]

INSTITUTION DE G. BOYER.
Rue Conti No 148.
RENTREE des classes, lundi 4 septembre. 29 aout

JEFFERSON ACADEMY,
33, rue Bourbon,
DIRIGÉE PAR G. J. LORD.
LA réouverture des classes de cette institution est fixée à lundi 18 septembre, les élèves sont invités à la plus grande ponctualité.
Les parens qui ont l'intention de confier leurs enfans à cette maison d'éducation, sont priés de les envoyer, autant que cela se pourra, vers le commencement de la session. 1 sep—1m

COLLEGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Rue de l'Esplanade No 56.
ERASTUS EVERETT, Président.
M. EVERETT informe respectueusement les parents et tuteurs que l'organisation des classes du Collège de la Nouvelle-Orléans est aujourd'hui complète et ne laisse rien à désirer. Il est heureux de pouvoir leur annoncer qu'il vient de s'assurer les services d'un professeur américain distingué qui le secondera dans le département de l'Anglais et des Mathématiques, afin que la langue anglaise soit enseignée avec le soin qu'exige son importance.
Les classes de Latin et de Grec ont été confiées à un savant et habile professeur.
Les élèves sont admis au Collège, à quelque degré de connaissances qu'ils soient parvenus et, à la fin de l'année scolaire, des degrés sont accordés à ceux qui ont achevé le cours d'étude adopté par le Président et le Bureau d'Examen.
☞ Les parents qui désirent obtenir de plus amples renseignements, sont priés de s'adresser au Collège. Le Président se fera un plaisir de leur communiquer tous les détails qu'ils voudront avoir.

COLLEGE DES JESUITES,
Encoignure Commune et Baronne.
LES classes seront rouvertes dans ce collège, lundi prochain, 2 octobre. Les parents sont priés d'envoyer leurs enfants, autant que possible, dès l'ouverture des classes; de leur épargner ainsi les difficultés que rencontrent, pour le travail et le progrès, ceux qui arrivent après les autres.
18sept—9f L. CURIOZ.

AVIS.
R. E. SYKES, encanteur, a transporté son comptoir au No 45, rue des Magasins, en face de l'Arcade de Banks. 25 sep

Société Howard.
Bureau, No 30, rue du Camp, au premier.
LES demandes de secours pour les personnes indigentes atteintes de la fièvre jaune, seront reçues au bureau, tous les jours, de 8 heures du matin à 2 heures de l'après midi et de 4 à 6 heures de l'après-midi.
D. I. RICARDO,
22 sept—12 secrétaire

S. DE VISSER & Co,
Importateurs de
SUCRE DE LA HAVANE,
Cigares, Café, &c.
Ont transporté leur magasin au No 74, rue des Magasins.
27 sep

PRODUITS NOUVEAUX.
Reçu par le navire Wurtemberg, du Havre:
Extrait d'Iaga, préparation astringente, qui remplace avec avantage le Ratanhia.
Sirop de Raifort très employé à Paris.
Alimentation de l'enfance et des personnes faibles, semoule et chocolat de M. Mouriès.
Suffisamment riches en phosphate calcique, principe nutritif dont la découverte a reçu l'approbation de l'Académie de Médecine et a mérité à l'auteur une médaille d'encouragement qui lui a été décernée par l'Institut de France
(Concours des prix Montyon.)
Avantages de cette alimentation
Chez les enfants pendant le sevrage. Cette nourriture peut prévenir les accidents nombreux et les chances de mort qui sont occasionnées par le développement des os et des dents.
Chez les enfants après le sevrage, jusqu'à la fin de la croissance, elle empêche [illegible] du système osseux, et conséquemment une des causes les plus directes du rachitisme, des diarrhées, des vices de constitution, des difformités de taille, etc.
Chez les nourrices, elle améliore le lait en lui fournissant la quantité de nourriture dont le nourrisson a besoin pour grandir.
Chez les femmes enceintes, elle prévient les indispositions et les fausses couches nombreuses qui ont pour cause le défaut de ce principe sans lequel l'enfant ne peut pas se former.
500 [illegible] Semoule et Chocolat Mouriès.
☞ N. B. Les médecins pourront se procurer des mémoires spéciaux chez M. EDOUARD GUILLOT, Dépositaire, No 233,
19 sep Rue Royale entre Ste. Anne et Dumaine

Ouvriers—Ouvriers.
DE bons ouvriers bottiers ainsi que pour toutes sortes de chaussures pour hommes et pour dames, trouveront de l'ouvrage tant qu'ils pourront en faire, en s'adressant à la manufacture de chaussures de M. G. P. BLANCARD,
Encoignure Royale et Dumaine.
☞ Un ouvrier spécial qui ne ferait exclusivement que des chaussures à double semelle pour dames, pourrait avoir pour ce travail un très bon prix.
25 sept

Changement de domicile.
LE magasin et la fabrique de Chapeaux de J. J. ALBERT sont transférés rue de Chartres No 31, encoignure de la Douane. 23 sept—1m

A LOUER.
LE magasin en briques à trois étages, situé au No 30 rue de la Douane et occupé en ce moment par H. DE GOER & RIFFLARD.
23 sept—3sem

DAMAS—Un bel assortiment de damas laine et soie venant d'être reçu et à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.
22 sept—2sem

CIGARES D'ALLEMAGNE—Un assortiment complet de regalia, cazadores, media, regalia, dimension de Londres, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.
23 sept—2sem

30, Rue de Chartres, 30.
F. RIMAILHO & Cie,
IMPORTEURS
DE MARCHANDISES FRANÇAISES,
ANGLAISES ET ALLEMANDES,
VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages un assortiment complet de:
LAINAGES,
BONNETERIE,
MERCERIE,
BOUTONS,
BRETELLES,
PEIGNES,
PORTE-MONNAIES,
RUBANS,
DENTELLES,
PARFUMERIES,
JOUETS D'ENFANTS,
ARTICLES DE FANTAISIE,
&c., &c. 18 sep—1m

PAPIERS PEINTS
FRANÇAIS.
INDEPENDAMMENT de son stock permanent qui est toujours de plus de
30,000 rouleaux de papier à tapisser de toutes les qualités,
LA MAISON Vor HEBERT & Co,
149, rue de Chartres,
vient de recevoir par le navire Wurtemberg, du Havre:
de 5 à 6,000 rouleaux de papier peints et bordures de dessins tout nouveaux, se divisant ainsi:
2,000 rouleaux environ pour salons, parloirs, etc,
2,000 do do à fleurs pour chambres à coucher, etc.
1,500 do do pour salles à manger, entrées, corridors, escaliers, etc.
500 do bordures veloutées et immitation, et assorties aux papiers ci-dessus.
Convaincus que pour juger la beauté, la qualité et le bon marché, voir et comparer valent mieux que les attestations des marchands, la Maison Vor Hebert prie simplement les personnes qui ont des maisons, appartements, cafés, restaurants, magasins, etc, etc, à faire tapisser, de vouloir bien passer au magasin de Vor HEBERT & Cie,
19 sep—1m 149 rue de Chartres.

LIBRAIRIE DE Vor. HEBERT & Cie,
149, rue de Chartres.
NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui ont souscrit aux CAUSERIES DU LUNDI, par Ste Beuve, et qui ont déjà reçu les six premiers volumes de cet ouvrage, que nous sommes en mesure de leur délivrer les tomes 7 et 8. 19 sep

AVIS—Aux fabricants de cigares, lithographes, etc: 2 caisses papiers de couleurs assorties (français) reçu par le navire Wurtemberg, et à vendre par Vor HEBERT & Cie,
19 sep 149 rue de Chartres.

PAPIERS PEINTS!
DELCROIX,
108, Rue de Chartres, 108.
CETTE maison, qui s'est acquis une juste réputation pour la beauté et la richesse de ses PAPIERS PEINTS, vient de transporter son entrepôt au No 108, rue de Chartres, deux portes au-dessous de son ancien établissement, où elle reçoit en ce moment, par le Wurtemberg, un vaste assortiment de nouveautés parisiennes en PAPIERS PEINTS. Cet assortiment, complet en ce moment, sera alimenté par les arrivages d'Europe pendant la saison, et les acheteurs seront ainsi à même de rencontrer en tout temps chez M. DELCROIX des marchandises irréprochables pour leur fraîcheur.
Tous les papiers de M. Delcroix sortent des meilleures manufactures d'Europe, et son assortiment de papiers ordinaires ou communs est des plus variés. Quant aux prix, on pourra s'assurer qu'ils sont extrêmement modiques.
Les papiers de luxe, de leur côté, ne laissent rien à désirer: élégance de dessins, richesse de coloris, etc., etc. Il est inutile d'entrer ici dans un détail des variétés qui se trouvent dans cet entrepôt; il suffit de dire que l'on y rencontre tout ce qui se rattache à la ligne des papiers peints.
9 sep— DELCROIX, 108, rue de Chartres.

Actions.
LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la compagnie des water works et de la Compagnie d'Amélioration Marchande. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union.
GEO. [illegible],
16 fev [illegible] Commune

London Porter and Ale.
EN débarquement du navire Magnet venant de Liverpool, 100 barils London Porter et Ale de la marque célèbre de E. & G. Hibbert,
30 barils London Porter en grandes bouteilles
70 " " 1/2 "
10 " Ale [illegible] bouteilles
10 " " [illegible]
A vendre par FAURES & NORMAN.
20 août 33 et 35 rue Royale

AMANDES.
RECU hier, directement du bord du steam-boat [illegible], un assortiment complet d'amandes [illegible]
A vendre par FAURES & NORMAN,
33 et 35 rue Royale

CONSERVES ALIMENTAIRES—300 1/2 boîtes [illegible] pois, [illegible] thon à l'huile,
A vendre par FAURES & NORMAN,
20 août 33 et 35 rue Royale.

RECU par le navire Englata, venant de Bordeaux, 120 barriques de vin rouge, à vendre par BOYER FRERES, BENQUET & Co,
21sept enc. Moreau et Mandeville

ATTENDU par le navire Deux Sœurs, venant de Bordeaux:
60 barriques de vin rouge, à vendre et livrer par BOYER FRERES, BENQUET & Co,
21sept Encoignure Moreau et Mandeville, 3e Dist.

ATTENDU par le navire Samuel Dyer, venant de Bordeaux:—
200 barriques de vin rouge, à vendre par BOYER FRERES, BENQUET & CO,
21 sept Enc. Mandeville et Moreau, 3me district

SARDINES—[illegible] 1/2 boîtes sardines à l'huile de la marque J. Peneau, de Nantes, en débarquement du brick les Deux Sœurs, venant de Bordeaux, à vendre par J. B. PERAU & Co,
31 et 33 rue Gravier

FRUITS AU JUS—190 caisses fruits au jus de la marque J. Peneau, de Nantes, en débarquement du brick les Deux Sœurs, à vendre par J. B. PERAU & Co,
26 sep 31 et 33 rue Gravier

EN débarquement du navire les Deux Sœurs, venant de Bordeaux,
63 barils vin blanc haut Sauterne, à vendre par X. LAMBERT,
28 sept No 62 rue des Magasins.

BISCUITS—600 caisses de No 1, [illegible], à vendre par [illegible]

BANQUE D'EPARGNE DE LA LOUISIANE
Au coin des rues Camp et Lafayette.
CETTE institution a été organisée en vertu d'une loi d'incorporation adoptée par la dernière Législature de cet Etat et sera ouverte jeudi, 3 du courant:
La base de cette institution, est simplement celle d'une Banque d'Epargnes. Dans le but d'offrir à tous les moyens d'accumuler leurs épargnes, il est déclaré dans la charte que le plus petit montant, même une pièce de dix cents, sera reçu en dépôt.
L'intérêt de l'argent déposé sera comme suit:
Dépôts, pas moins de 60 jours ou plus de 90 jours—3 pour cent par an.
Dépôts, pas moins de trois mois et pas plus de [illegible]—4 pour cent par an.
Dépôts, pour plus de 6 mois—5 pour cent par an.
L'argent déposé sujet à demande sera reçu, mais il ne sera pas accordé d'intérêt.
Le vendredi, les femmes seulement déposeront leurs épargnes.
DIRECTEURS:
W. H. Garland, James M Forgery,
Pat. Irwin, Jas Coleman,
Geo C. Lawrason, Dennis Cronan,
R L Robertson, Jno B Camden,
W B Bobb, James M. Rand.
W. H. GARLAND, président.
Nlle Orléans, 2 août 1854. 2 sept—1f

AUX PLANTEURS.
CHEZ C. DUHAMEL, opticien, 26, rue de Chartres: Thermomètres pour la cuisson du sucre, construits sur un nouveau modèle plus exact, beaucoup plus simple, construit spécialement par C. D. pour les habitans.
Toutes sortes d'instruments d'arpentage, de physique, de mathématiques, &c.
Instruments d'optique de toutes descriptions: microscopes de $2 à $200, télescopes et longues-vues de $1 à $100, lorgnettes d'opéra, en grande variété, des plus nouveaux modèles, &c.

Aux marchands de la campagne.
Chez C. DUHAMEL, opticien, 26, rue de Chartres: Un immense assortiment de lunettes de toutes qualités et de tous prix, à vendre en gros et en détail, boussoles de poche, lanternes et flacons.
Verres de lunettes, concaves, convexes, bleus, blancs et bleus, de tous les numéros, [illegible]. Grand choix de bijouterie fine.

Au public.
C. DUHAMEL, opticien, 26, rue de Chartres, a toujours en main les verres les plus fins, périscopiques ou en cristal, pour toutes les vues, des lunettes en or, en argent, en acier, en écaille, [illegible] et des pince-nez [illegible].
Il est le seul agent aux Etats-Unis pour la vente des verres à double foyer pour voir de loin et de près dans le même verre. Ces verres sont d'une immense ressource pour les personnes qui sont obligées d'avoir deux paires de lunettes, une pour lire et une pour voir de loin. Avec les verres à double foyer, on n'a qu'une seule paire de lunettes.
Réparation de vieilles lunettes et verres neufs posés.

Aux Ingénieurs.
C. DUHAMEL, opticien, 26, rue de Chartres, se charge de toutes espèces d'ouvrage en cuivre: modèles de machines, pour inventions, &c. Instruments sur commande, et toutes espèces de réparations d'instruments de navigation.
En magasin: Quadrants, baromètres de navires et [illegible], &c. &c.
Un grand nombre d'objets, tels que: Boîtes de compas pour les écoliers et de toutes sortes pour les architectes. "Mesures ruban measuring" de toutes longueurs, [illegible] parallèles, &c., aimants artificiels, [illegible]
Lanternes magiques et fantasmagories, stéréoscopes et verres de couleurs. 27 sep

MAISON ROUGE,
Entre les deux Marchés
(La plus près de la Halle aux Viandes)
MARCHANDISES SECHES.
JOS. N. ROBERT & CO.
VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un grand assortiment de Marchandises Sèches, se composant en partie des articles suivants:
Mérinos français, anglais et saxons, nuances assorties.
Mousselines de laine de do do do do.
Damas et mousselines imprimées à rideaux,
Tartane laine écossaise,
Cachemires d'Ecosse et Florence,
Gros du Rhin et Gros de Naples,
Soieries pour robes, écossaises et rayées,
Toile d'Irlande et toile de Paris,
Percale tartane et jaconat blanc,
Mousseline unie et coton batiste,
Serviettes de table et douzaines, Nappes de do
Flanelle blanche, rouge, jaune et bleue,
Cols, chemisettes et Jupons brodés,
Dentelles, festons et rentoilage,
Bas de coton, anglais, français et allemands,
Chaussettes do do do.
Cotonnades françaises et américaines,
Mouchoirs de fil, batiste, tissus et soie,
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Tapis de tables et Bains imprimés,
Gants de soie, cachemire et coton,
Velours de soie et velours de coton,
Drap léger pour danser,
[illegible], pour habillement,
Serges unis et façonnés,
Bas et chaussettes de mérinos,
[illegible]
Foulards soie pour poches,
Cravates de satin soie et soie,
Manches en mousseline et jaconat brodé,
Parures do do.
Bombasine et alpaca noir,
[illegible]
Couvertures françaises unies, de 6 à 12 points,
Couvertures anglaises et américaines,
[illegible]
Mouchoirs brodés pour hommes,
[illegible]
Ombrelles et parapluies,
Cotons blancs et écrus, de toutes largeurs.
POUR HABITATIONS.
[illegible]
Casquettes, chapeaux et bonnets de laine,
Linsey, kersey et cotonnades,
Coton Lowell uni et croisé, Chaussures tous genres.
Nous prions messieurs les habitans de venir examiner notre assortiment et de s'informer de nos prix avant de faire leurs achats ailleurs.
28 sep JOS. N. ROBERT & Co.

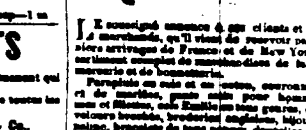

LE soussigné annonce à ses clients et à tous les marchands, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France et de New York, un assortiment complet de marchandises de fantaisie, de mercerie et de bonneterie.
Parapluies en soie et en coton, couronnes de bal et de fleurs, [illegible] gants de soie pour hommes, femmes et enfants, [illegible] bijoux de corail, bracelets [illegible], boutons de nacre et de soie, &c. &c.
Aussi: Un beau choix de PEIGNES [illegible]
Tous ces articles viennent directement des fabriques de premier ordre, seront vendus à bas prix.
JULES BOULENGER,
109, rue de Chartres, au premier,
28 sep entre Conti et St-Louis

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
REÇU de France par la voie du Nord:
[illegible]
Chevé—Histoire Pittoresque de la Franc-Maçonnerie.
[illegible]
L'Arche sainte ou le Guide du Franc-Maçon,
[illegible]
Marie Stuart,
Les Femmes de la révolution.
[illegible]
A. FAYA et Co.
7 sept 28 rue de Chartres.

INDIENNES françaises, [illegible], reçues par le navire Washington, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
7 sept—15 26, rue de la Douane

CHAPEAUX! CHAPEAUX!—Un assortiment complet de chapeaux de soie, laine, et de toutes qualités, en débarquement du navire Indiana, à vendre par J. M. GOULD & Co
8 rue Magasins

BRODEQUINS pour habitation—Un assortiment complet de souliers, brodequins pour habitation, et bottes, [illegible] et à vendre par J. M. GOULD & Co.
7 sept 8, Magasins

EAU DE VIE—200 1/4 et 1/8 Pinet Castillon, &c, Lafontaine, United Proprietors, James Morris & Augustin, &c.
GENIEVRE DE HOLLANDE—10 pipes [marque de la Cloche].
FROMAGES—80 boîtes de l'Ouest.
VIN ROUGE—100 barriques de Catalogne
[illegible] de Bordeaux,
BEURRE—100 [illegible] de St Louis.
CHANDELLES—100 caisses Star des marques Proctor & Gamble, M. Wash et autres.
CIDRE & BIERE—100 caisses bouteilles et demi bouteilles.
WHISKEY—600 barils rectifié, 100 de vieux Monongahela & Bourbon, à vendre par J. J. ADAMS & Co, Grocerie,
29, Vieille-Levée.

BALLES [illegible], pesant 1200 à 1300 livres, [illegible], pesant 25 à 150 livres, à vendre par A. CARRERE,
116, Vieille Levée

Chocolat! Chocolat!
G. LAVIE,
5, rue St Charles, entre Canal et Commune.
POUR répondre à la demande d'un grand nombre de familles, G. LAVIE vient de recevoir un assortiment d'excellent Chocolat à la crème qu'il vendra par livres à des prix très raisonnables.
14avril

GUANO.
Réduction considérable dans les prix.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public que, par suite d'ordres reçus par le gouvernement Péruvien à son agent de Baltimore, ils sont autorisés à réduire leurs prix de Guano de cinq piastres par tonneau.
7 sep—6f CASTILLO & HARISPE.

GUANO DU PEROU.
A PARTIR de cette date, [illegible] GUANO du Pérou, importé par MM. Castillo et Harispe, [illegible] 2 1/2 cts la livre.
F A GONZALES,
No 11, Front Levée, près Bienville

A VENDRE—1,000 sacs avoine de St-Louis, première qualité, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par F. A. GONZALES,
3 juni No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

BOIS DE LA CAROLINE [illegible]
F. A. GONZALES,
21 mai No 11, Front Levée, près Bienville.

[illegible]

VANILLE—1 caisse [illegible]
Sep—10f [illegible] Vieille Levée